



# Infolettre

## 27 juin 2025



### **Réseau d'aqueduc municipal (urbain)**

**Interdiction d'utiliser l'eau potable  
pour arroser les pelouses**

Nous remercions les résidents pour leur contribution à réduire leur consommation d'eau potable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, lors du bris majeur d'un équipement à l'un des puits municipaux (puits Agathe) qui alimente l'usine de filtration de l'usine du Dr. Emery-Lalonde, laquelle redistribue l'eau traitée (potable) aux 1 450 propriétés desservies.

demeurent toutefois fragiles en période estivale, principalement en raison de l'arrosage des pelouses.

Les réserves doivent servir en priorité pour combler les besoins essentiels à l'intérieur (boire, cuisiner, se laver, laver son linge) et ceux de la sécurité incendie.

### Il est donc INTERDIT :

- **D'arroser une pelouse** au moyen d'un système d'arrosage mécanique, automatique ou au moyen d'un boyau qu'il soit muni ou non d'une lance à fermeture automatique. Tout système programmé doit être désactivé.
- **D'arroser une nouvelle végétation** (pelouse, semences, paysagement) à moins que vous ayez obtenu un permis délivré en bonne et due forme par la municipalité. Tout détenteur d'un permis doit respecter en tout point les conditions émises dans le permis et le rendre visible depuis la voie publique.

Toutefois, il est permis, en tout respect de la réglementation actuelle, :

- **D'arroser manuellement les potagers et les fleurs** au moyen d'un arrosoir tenu à la main ou d'un boyau avec une lance à fermeture automatique tenu à la main en tout temps, entre 20 h et 23 h, selon l'horaire des adresses paires et impaires. L'eau ne doit pas s'écouler sur le sol, dans les entrées ou dans la pelouse. Les fleurs et plantes hors-sol (empotées sans racines dans le sol) peuvent être arrosés du dimanche au samedi entre 20 h et 23 h.
- **D'activer un jouet ou jeu d'eau pour rafraîchir un enfant** (il est interdit de le faire fonctionner sans la présence d'un enfant).

Bien que tout système d'arrosage qui puise l'eau à partir d'un puits privé ne soit pas visé par l'interdiction, les propriétaires sont invités à contribuer à l'effort collectif pour protéger les nappes phréatiques, surtout en raison des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes.

Consultez ci-dessous (en cliquant sur la bulle) le résumé de la réglementation en vigueur pour les autres usages permis ou interdit selon la réglementation.

Votre eau, c'est notre eau à tous.

Protégeons-là !



## Fête du Canada

**Le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025**

À l'occasion de la fête du Canada, les bureaux administratifs situés à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux ainsi que la bibliothèque seront fermés. La chute à livres demeure accessible comme à l'habitude.

## Urgences de nature municipale

**Si l'intervention municipale ne peut attendre la réouverture des bureaux,** composez le 3-1-1, notamment pour un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, un danger sur le réseau routier, etc.

**Pour les demandes non urgentes,** veuillez fournir le plus de détails possible (nom, adresse, problème, coin de rue, noms de rues, adresse la plus proche, etc.) à la division des travaux publics par courriel (ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200 ou utilisez l'application Voilà. Au retour du congé, les demandes sont priorisées.

Pour connaître nos heures d'ouverture

Téléchargez l'application Voilà



Propriétaires d'une installation septique

**Secteur NORD**

**Vidange obligatoire !**

Les propriétaires d'une installation septique qui résident dans le **secteur NORD**, notamment les propriétés localisées au nord de l'autoroute 40 et de la rivière Rigaud, incluant les chemins Saint-Thomas, du Haut-de-la-Chute et de la Fourche, doivent **obligatoirement effectuer la vidange de leur fosse AU PLUS TARD le vendredi 31 octobre 2025.**

Une correspondance vous a déjà été acheminée depuis un bon moment vous avisant que **vous êtes dans l'obligation d'activer votre espace de gestion pour votre fosse dans le portail Nerri avec le code que nous vous avons fourni dans la lettre.** Nerri est la plateforme qui facilite la gestion et accélère

**Une vidéo explicative est disponible  
(cliquez sur l'image ci-dessous)**

Si vous éprouvez des difficultés techniques lors de l'activation de votre espace client (avec le code que vous avez reçu) OU si vous avez des questions d'ordre général en lien avec Nerri municipal et le nouveau règlement 411-2024 en vigueur, vous êtes invités à communiquer directement avec la Ville par téléphone au 450 451-0869, poste 235 (ou par courriel en cliquant sur la bulle ci-dessous).

Acheminez un courriel concernant Nerri





## Fête nationale du Québec Une très belle réussite !

C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Rigaud a accueilli un grand nombre de citoyens au parc Chartier-De Lotbinière pour célébrer la Fête nationale du Québec, le mardi 24 juin 2025. La Ville tient à remercier tous ceux et celles qui ont bravé la chaleur pour venir s'amuser avec nous et participer aux festivités, lesquelles ont été organisées par l'équipe des loisirs en collaboration avec de précieux partenaires.

Nous soulignons particulièrement l'implication des **Chevaliers de Colomb, Conseil 2881** de Rigaud, pour leur soutien à la cantine et au bar, ainsi que celle du **Club optimiste de Rigaud**, responsable de la populaire course de boîtes à savon. Les Chevaliers de Colomb ont également remis un généreux don à l'Association de softball et de baseball mineur de Rigaud, un geste que nous saluons avec reconnaissance.

Merci à tous les **bénévoles, organismes, pompiers de Rigaud, entreprises, employés municipaux et citoyens** qui ont contribué au succès de cette journée. Grâce à votre implication, cette fête a été, encore une fois, un moment rassembleur et inoubliable.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, avec l'espoir de vous y retrouver encore plus nombreux !

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Gagnant du trophée  
*Coup de cœur du défilé***

Félicitations à l'Association de softball et de baseball mineur de Rigaud ([Les Rockies](#)) et [Excavation ADL](#) qui ont remporté le **trophée Coup de cœur du défilé**. Merci à tous les participants du défilé pour votre implication et votre enthousiasme qui ont contribué à faire de cette fête un moment inoubliable !



[Visualisez des photos de l'événement](#)



**Offre d'emploi**  
**Coordonnateur aux loisirs**  
**Poste permanent syndiqué, temps plein**

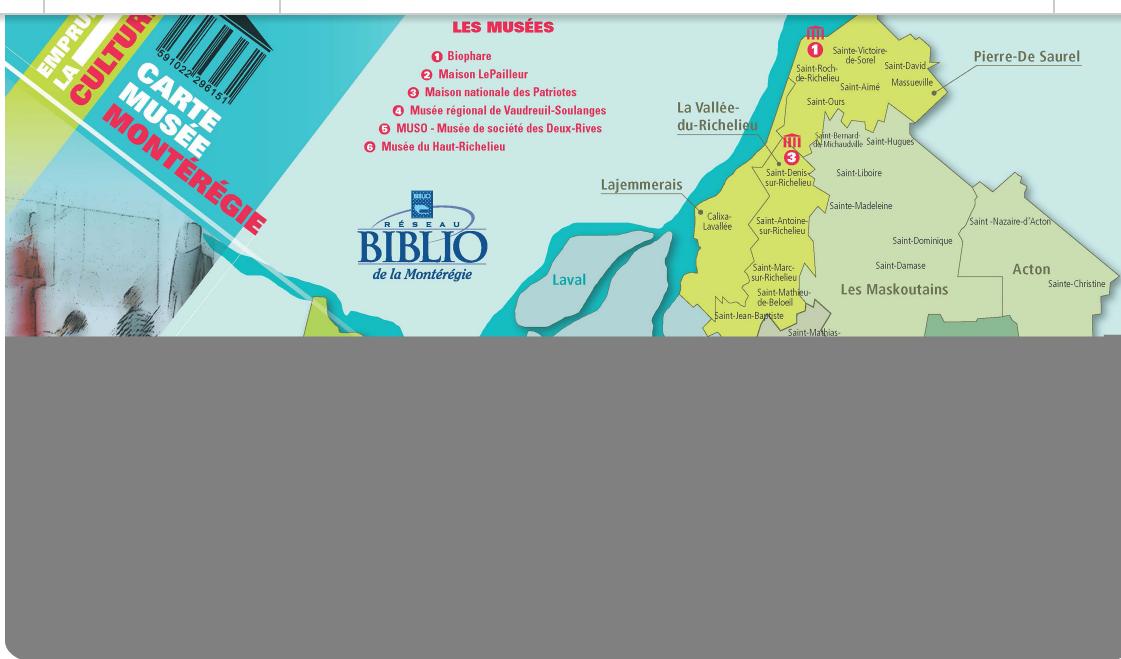
Le Service des loisirs, de la culture et du tourisme est à la recherche d'un coordonnateur aux loisirs pour compléter sa belle et dynamique équipe !

La personne idéale est dotée d'une grande capacité d'analyse et de planification, ainsi que d'une grande rigueur. Elle a d'excellentes aptitudes relationnelles et pour la communication orale et écrite. Son expérience en milieu municipal sera définitivement un atout.

Le salaire pour ce poste débute à 33 \$ / h selon l'expérience et les qualifications. Consultez la description complète en cliquant sur la bulle ci-dessous. Acheminez votre CV et votre lettre de motivation avant le vendredi 4 juillet 2025 à [rh@ville.rigaud.qc.ca](mailto:rh@ville.rigaud.qc.ca).

*Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

[Consultez la description complète](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

## Usagers de la bibliothèque Cartes musées gratuites

Grâce à la récente affiliation de la bibliothèque au Réseau BIBLIO Montérégie, nos usagers ont maintenant accès à bien plus que des livres numériques et des services en ligne !

En effet, ils peuvent dorénavant emprunter une carte musée donnant droit à l'admission générale\* d'un des 6 musées participants de la Montérégie, et ce gratuitement. La carte, valide pour une période de 14 jours de calendrier, permet notamment à une famille, composée de 2 adultes et de 2 enfants, de visiter l'un des 6 musées ci-dessous :

1. [Biophare](#)
2. [Maison nationale des Patriotes](#)
3. [Maison LePailleur](#)
4. [Musée régional de Vaudreuil-Soulanges](#)
5. [MUSO - Musée de société des Deux-Rives](#)
6. [Musée du Haut-Richelieu](#)

Une carte peut être réservée en ligne ou au comptoir des prêts pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. En cas de perte ou de détérioration, des frais de 20 \$ seront appliqués à l'usager responsable.

Consultez la disponibilité des cartes musées



### Couches lavables pour bébé Subventions aux résidents

Vous êtes le parent d'un enfant âgé de moins de 12 mois et souhaitez profiter d'une aide financière pour l'achat d'un minimum de 10 couches lavables ? Sachez que la Ville rembourse jusqu'à concurrence d'un montant maximal unique de 100 \$ par enfant pour le coût d'achat.

Cumulez vos factures, remplissez le formulaire et passez à go rapidement pour obtenir votre remboursement puisque l'aide est accordée en fonction de la disponibilité des fonds réservés pour le programme pour l'année en cours.

Selon l'organisme « [Naître et grandir](#) », un enfant utilise de 4 500 à 6 000 couches jetables pendant les premières années de sa vie. Les couches lavables sont **une autre excellente façon** de :

- Réduire vos coûts à long terme, mais également
- Réduire le contenu de votre bac noir et les odeurs !

Comment réclamer un remboursement pour l'achat de couches

Tout sur les subventions accordées aux résidents

À propos des modèles de couches lavables et leur utilisation



### Dons de matériel scolaire

**Donnez aux suivants**

Vos jeunes ont terminé l'école et passent à une autre étape de leur parcours ? Ils n'ont plus besoin de leurs crayons à colorier, de leurs règles, effaces, aiguiseurs, coffres à crayons, sacs d'école, tabliers, calculatrice, cahiers d'écriture ? Ils ont des surplus qui resteront sur vos tablettes pour des années à venir ? Pourquoi ne pas en faire don pour permettre aux familles de joindre les deux bouts lors de la prochaine année scolaire ? On prend tout, ou presque dans la mesure où le matériel est toujours en bon état !

**Déposez le matériel au Service des loisirs**, de la culture et du tourisme (102, rue Saint-Pierre, 2e étage) pendant les heures d'ouverture du service, soit du

Les familles en besoin seront invitées à récupérer des articles dès le début du mois d'août.

Merci pour votre générosité et votre engagement envers notre communauté.



### Été Show (spectacle gratuit)

**Le jeudi 3 juillet à 19 h**

**Maringouin**

Dans le cadre de la programmation de l'Été Show, la Ville vous invite à un spectacle familial à la fois acrobatique, comique et surprenant. Suivez Zoé et Gus, un duo improbable qui part en camping sauvage avec toutes les peurs et les maladresses que cela implique. Leur expédition sera vite perturbée par un invité inattendu : le maringouin.

Le spectacle aura lieu **sous la pergola du parc Chartier-De Lotbinière** (5, rue Pagé), le jeudi 3 juillet à 19 h. **L'activité est gratuite.** Apportez vos couvertures, chaises et collations si désiré.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**l'édifice Paul-Brasseur** (10, rue Saint-Jean-Baptiste Est). La décision sera annoncée au plus tard à 14 h le jour même sur la page Facebook de la Ville. Des chaises seront disponibles sur place.

L'Été Show se poursuit le vendredi 11 juillet 2025 à 20 h 30 avec une **soirée de cinéma en plein air** mettant en vedette Mlle Bottine. Soyez des nôtres !

En apprendre davantage sur le spectacle



### Marché local 2025

**Venez découvrir les saveurs et les talents de notre région !**

Nous sommes ravis de vous inviter à notre Marché local 2025 ! C'est l'occasion parfaite de rencontrer nos producteurs et artisans locaux, de découvrir leurs produits frais et uniques, et de soutenir l'économie de notre belle région.

Pour améliorer l'expérience, le Marché local se tiendra maintenant au parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé) de 15 h à 19 h les **jeudis**, lors de la programmation de l'Été Show, ainsi que les **vendredis** pendant les soirées de cinéma en plein air. Cela permettra aux visiteurs de faire d'une pierre deux coups ! **Venez nombreux ! Nous vous attendons avec impatience !**

## Marché de Noël 2025

**Les samedi 13 et dimanche 14 décembre**

**Soumettez votre candidature**

Vous êtes un artisan, un producteur et souhaitez faire découvrir vos créations et vos produits à la clientèle de Rigaud et ses environs ? **Ne tardez pas** à présenter votre candidature en ligne **car la date d'échéance du vendredi 1er août 2025 arrivera plus vite que vous ne le croyez** ! Dès la semaine suivante, le comité de sélection se penchera sur les candidatures reçues et retiendra celles qui se démarquent notamment par leur originalité, la qualité et la diversité de leurs produits.

Si votre candidature est retenue, vous en recevrez la confirmation par courriel au plus tard le **vendredi 22 août 2025**. Vous devrez alors vous engager à être présent les 2 jours et devrez acquitter le frais fixe de 50 \$ pour la location de votre table.

En 2024, près de 750 visiteurs ont franchi les portes de la salle de l'Amitié pour découvrir de magnifiques produits locaux et régionaux. L'édition 2025 se déroulera à nouveau à cet endroit, au **10, rue Saint-Jean-Baptiste Est**. Une belle occasion de faire rayonner votre savoir-faire dans une ambiance festive !

[Pour soumettre sa candidature](#)

[Tout sur le marché de Noël](#)

## Association des pompiers de Rigaud

**Tournoi de balle molle amical**

**Les samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025**

L'Association des pompiers de Rigaud, en collaboration avec d'autres associations de services d'urgence de la région, vous invite à sa 1ère édition

matchs enlevants, un kiosque de popcorn et de limonade, organisé par la Maison des Jeunes, et une cantine. Joignez-vous à nous pour une fin de semaine remplie d'action et de camaraderie :

- Les samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025
- De 9 h à 17 h
- Sur le terrain Gilles-Sauvé du Parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé)

L'entrée est gratuite, mais vos dons volontaires permettront à chaque association d'amasser des fonds pour des organismes dans leur communauté respective. **Tous les fonds amassés par l'Association des pompiers de Rigaud iront à l'Association de baseball mineur de Rigaud et l'organisme de soccer récréatif de Rigaud.**

Venez nombreux et partagez l'événement ! Ensemble, faisons la différence !

Visitez l'Association des pompiers de Rigaud

---

**Vision Travail  
Service d'emploi  
Pour les 40 ans et plus d'ici**

Le centre-conseil Vision Travail offre aux citoyens de la région des services spécialisés en recherche d'emploi, adaptés aux besoins des personnes de 40 ans et plus. **L'équipe vous accompagne dans :**

- La rédaction de CV et de lettres de présentation
- L'exploration du marché caché de l'emploi
- La préparation aux entrevues
- La planification de votre projet professionnel

Les services sont gratuits, confidentiels et accessibles en tout temps. Le centre de Vaudreuil est situé au 418, avenue Saint-Charles, bureau 209. Pour des renseignements, écrivez à [vaudreuil@visiontravail.ca](mailto:vaudreuil@visiontravail.ca) ou téléphonez au 450 455-5150.

## Marche en pleine conscience en forêt

**Le samedi 28 juin 2025**

Prenez un moment pour ralentir et reconnecter avec l'instant présent lors d'une marche guidée en pleine conscience dans les Sentiers de L'escapade. Une expérience apaisante où nature, silence et respiration vous accompagnent. **À ne pas manquer !**

Si vous ne pouvez pas être des nôtres cette fois, une autre marche aura lieu le **samedi 2 août 2025**.

Réservation requise puisque les places sont limitées

[En apprendre davantage sur la marche](#)

## Fitness en plein air

**Cours d'essai gratuit**

**Le lundi 30 juin à 8 h**

Découvrez le **cours de Fitness en plein air**, offert aux 16 ans et plus et profitez d'un **cours d'essai gratuit** prévu le lundi 30 juin dès 8 h au parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé).

Ce programme dynamique combine **cardio, musculation et exercices fonctionnels** dans un cadre extérieur motivant.

Peu importe votre niveau, vous serez accompagné par une coach qualifiée dans une ambiance chaleureuse et inclusive.

**Venez essayer avec vos amis... et vous pourriez bien l'adopter pour l'été !**

## RAPPEL

**Collecte de branches**  
**Le mardi 8 juillet 2025**  
**Inscription OBLIGATOIRE**

Pour participer à la collecte du mardi 8 juillet 2025, il est OBLIGATOIRE de s'inscrire **avant MIDI le lundi 7 juillet 2025** et de fournir vos :

- Prénom et nom
- No. de téléphone pour vous joindre
- Adresse civique
- Soit par courriel (en cliquant sur la bulle ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200

**Vous devez respecter les consignes ci-dessous :**

- Branches déposées en bordure de rue (emprise) **avant 7 h** le jour de la collecte
- Gros bout des branches vers la rue
- Maximum : 8 pouces de diamètre, 6 pieds de long, pile de 4 m<sup>3</sup>
- **Sans attaches, racines, terre, métal ou bois souillé**

La collecte peut s'étaler sur plusieurs semaines selon les priorités sur le terrain et le temps de parcourir toutes les adresses. Merci de votre patience.

**Copeaux disponibles**

Les branches ne sont pas déchiquetées sur place pour des raisons de sécurité. Toutefois, les copeaux sont offerts gratuitement en vrac au **78, chemin du Bas-de-la-Rivière** (apportez pelle et contenants).

Pour s'inscrire à la collecte par courriel

## Taxes municipales (3e versement)

**Le jeudi 10 juillet 2025**

**Le 3<sup>e</sup> versement est dû au plus tard le jeudi 10 juillet 2025.** Les résidents peuvent effectuer leur paiement de plusieurs façons, notamment à partir de leur compte bancaire, en personne à l'hôtel de ville (par chèque, en comptant, par carte de débit, les cartes de crédit n'étant pas acceptées) ou en déposant leur chèque dans la boîte aux lettres extérieure. La date de réception d'un chèque à l'hôtel de ville est la date de réception officielle (estampe) et non la date d'affranchissement du timbre-poste.

Le 4<sup>e</sup> et dernier versement est dû le mercredi 10 septembre 2025.

[Tout sur le compte de taxes](#)

## COLLECTE SPÉCIALE

de surplus des **matières recyclables**



**Collecte spéciale de carton et de surplus  
de matières résiduelles dans des sacs transparents**

**Le lundi 7 juillet 2025**

votre bac bleu.

#### Pour le carton :

- Démonté ou coupé s'il est très grand (ex. : emballage de frigo).
- Empilé ou inséré dans des boîtes de max. 90 cm x 90 cm.
- Déposé à 60 cm du bac (espace requis pour le camion).

#### Pour les recyclables en surplus :

- **Uniquement dans des sacs transparents** (les sacs opaques ne seront pas pris).

#### Retrait du bac :

Votre bac **doit être retiré** le jour même après la collecte (avant minuit). **Absent** ? Demandez à un voisin de le rentrer. (Conformément au [règlement 357-2018](#).)

[Visualisez le calendrier des collectes 2025](#)

---

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Le contenu vous intéresse ?

**Abonnez-vous !**

[Pour s'abonner aux infolettres](#)

---

© 2025, Tous droits réservés.

Notre adresse postale :

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

[Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)